

**Type Diplôme : MASTER**

COMPOSANTE	ISEM	
MENTION	Economie des organisations	
CODE DIPLÔME	IMEOR18	
Session M1	Session unique	Faire autant d'onglet semestre que de Parcours Types
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention

**COMPENSATION**

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

**Obtention des UE**

Chaque UE est définitivement acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20).

Au sein de chaque UE, il y a compensation entre les ECUE.

**Obtention du Semestre**

Chaque semestre est validé dès lors que l'étudiant(e) a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20).

Au cours de chaque semestre, il y a compensation entre les UE.

**Obtention de l'Année**

L'obtention de l'année est conditionnée à l'obtention des deux semestres. Il n'y a donc pas de compensation entre les semestres.

**Note éliminatoire**

En dessous de 08/20 au mémoire

**REDOUBLEMENT**

Non sauf avis contraire du jury

**ORIENTATION M1 ⇔ M2**

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

[Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)







